

## **RAPPORT N°10 : DEMANDE DE SUBVENTION DSIL – STATION SERVICE DE MARAT**

Monsieur le Président rappelle que l'avant-projet de la station-service de Marat présente un coût total d'aménagement de 395 194€ HT. La DETR est déjà acquise pour ce projet à hauteur de 30%. Afin de pouvoir mettre en œuvre ce projet, il est nécessaire de faire une demande auprès des services de l'Etat pour la DSIL.

Monsieur le Président propose le plan de financement prévisionnel suivant et de demander la subvention correspondante au projet :

### Création d'une station-service sur la commune de Marat :

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
TRAVAUX	319 624 €	Etat (DETR) 30%	118 558 €
MAITRISE D'OEUVRE	25 570 €	Etat (DSIL) 50%	197 597 €
ECLAIRAGE PUBLIC	15 000 €		
ETUDE DE SOL, CT, CSPS	7 000 €		
RACCORDEMENT RESEAUX	10 000 €	CC Ambert Livradois Forez 20%	79 039 €
PROVISION POUR IMPREVUS	18 000 €		
<b>TOTAL HT</b>	<b>395 194 €</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>395 194 €</b>

Sur proposition du Président,

### **Délibération,**

il vous est proposé :

- D'approuver le plan de financement présenté pour la création de la station-service de Marat ;
- D'autoriser Monsieur le Président à solliciter la DSIL pour ce projet ;
- De charger Monsieur le Président des formalités utiles à l'exécution de la présente délibération.